

Invitation à soumettre une offre

Le présent cahier des charges concerne une consultation pour une mise en concurrence concernant un « Accompagnement à la structuration du réseau des espaces partagés de la Mayenne ».

- Référence : 2025-AO Structuration Réseau Espaces Partagés CODIL
- Lancement de la consultation : 28 Novembre 2025
- Date limite de soumission des réponses : 12 Décembre 2025 à 18h
- Annonce de la candidature retenue : 15 Décembre 2025
- Allotissement : Non
- Adresse de soumission des réponses : valerie.moreau@laval-technopole.fr

Cette étude est financée par :



CE PROJET EST CO-FINANCIÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

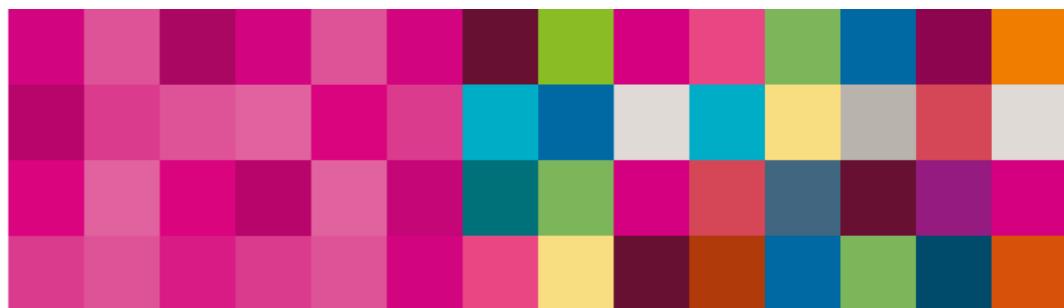


Co-funded by
the European Union

CODIL

LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE

6 rue Léonard de Vinci - CS 20119 - 53001 Laval cedex - Tél : +33 (0)2 43 49 75 00 - Mail : accueil@laval-technopole.fr
Association déclarée - SIRET : 41381226400021 - APE : 9499Z - N° TVA intracommunautaire : FR 55413812264



Contexte

Présentation de Laval Mayenne Technopole – Innover & Réussir !

Laval Mayenne Technopole (LMT), promoteur et révélateur d'innovation sur le territoire de la Mayenne, accompagne, développe et encourage les projets d'innovation des entreprises et des créateurs. A chaque phase de développement de l'entreprise, LMT apporte des solutions adaptées par le biais, notamment, de son Incubateur et de sa Pépinière d'entreprises innovantes. Que ce soit pour les chefs d'entreprise désireux d'innover ou les porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante, Laval Mayenne Technopole déploie toutes les solutions humaines et matérielles qui permettent d'innover et de réussir. www.laval-technopole.fr

Laval Mayenne Technopole a une longue expérience des projets européens et notamment des projets Interreg Europe, puisque LMT a participé à plus de 25 projets dans les 15 dernières années.

Le projet CODIL et le programme Interreg Europe

Le projet CODIL est financé par le Programme Interreg Europe.

Le programme **Interreg Europe** vise à travers la coopération interrégionale à renforcer la cohésion territoriale dans l'Europe en réduisant les disparités économiques et sociales existant entre régions, à soutenir le processus d'apprentissage des acteurs publics pour améliorer la performance des politiques et programmes de développement régionaux.

Son objectif principal est d'améliorer les politiques de développement régional par l'échange d'expériences, des approches innovantes et le renforcement des capacités.

Le programme ne dispose que d'un seul objectif, « une meilleure gouvernance de la coopération » et plus spécifiquement « renforcer la capacité institutionnelle des pouvoirs publics et des parties prenantes concernées ».

Il est décliné en cinq axes thématiques de la politique de cohésion :

- Une Europe plus intelligente
- Une Europe plus verte
- Une Europe plus connectée
- Une Europe plus sociale
- Une Europe plus proche des citoyens



Le projet CODIL s'inscrit dans la thématique « Une Europe plus intelligente »

Il a débuté le **01/03/2023** et il est prévu qu'il prenne fin le **28/02/2027**.

L'objectif global du projet est de permettre aux régions participantes d'adapter leurs instruments de politique d'innovation afin de mieux soutenir le modèle émergent d'innovation en équipe distribuée et son élément clé, les travailleurs mobiles hautement qualifiés. Ce modèle s'est particulièrement développé ces dernières années à la suite de la crise du COVID et au développement de nouveaux outils permettant le travail à distance.

Dans le cadre du projet CODIL, Laval Mayenne Technopole, avec certains de ses partenaires européens a déposé une action pilote, qui a été retenue, afin de transférer en Mayenne la bonne pratique irlandaise, Connected Hubs. Cette action pilote a débuté le 1^{er} Septembre 2025 et prendra fin le 31 Août 2026.

En tant que partenaire du projet CODIL, Laval Mayenne Technopole, avec Laval Agglomération comme autorité politique associée, souhaite fédérer les espaces de travail mayennais autour des objectifs suivants :

- **Structurer un réseau local** pour favoriser les échanges, le partage de bonnes pratiques et la mise en valeur des initiatives locales
- **Améliorer la visibilité des lieux** via la réflexion autour d'un site ou d'une plateforme départementale
- **Renforcer la communication territoriale** autour des espaces partagés
- **Soutenir les modèles économiques et les besoins de financement des lieux**
- **Dynamiser l'écosystème** au service de l'attractivité et du développement économique local

Nature de la mission

Dans le cadre du projet CODIL, LMT recherche un prestataire spécialisé pour accompagner ses équipes dans la structuration du réseau et la définition d'un plan d'actions opérationnel autour de trois grands axes :

1. **Définir l'ADN du réseau** (positionnement, valeurs communes, gouvernance)
2. **Élaborer une stratégie et un plan d'action structurant** autour des besoins identifiés :
 - Communication & visibilité
 - Maillage territorial & animation du réseau
 - Besoins en financement
3. **Accompagner la mise en œuvre** de ce plan d'action, en particulier sur le premier semestre 2026.



Calendrier de la mission

La phase pilote du projet CODIL se termine le 31 Août 2026.

Il est impératif qu'une première série d'actions soit déployée au premier semestre 2026, afin de permettre une première évaluation à l'été 2026, en vue d'alimenter les suites du projet et les futures orientations stratégiques.

La mission sera réalisée entre le 17 Décembre 2025 et le 31 Août 2026.

Critères d'évaluation des réponses

Les répondants devront faire la preuve d'expériences dans la structuration de réseaux d'espaces partagés, de connaissances approfondies des tiers-lieux et espaces partagés, d'une expertise en facilitation, co-développement et animation territoriale, ainsi que de la capacité à produire des livrables structurés, clairs et opérationnels

Valeur technique :	/50
➤ Expérience, références de l'intervenant, méthodologie proposée	/35
➤ Respect des délais impartis	/15
Note sur le prix	/50
TOTAL	/100

Le budget proposé doit être inférieur à 7 000 € TTC, frais et déplacements inclus.

Eléments de budget & facturation

Si des frais de déplacement sont à prévoir pour le répondant, ils seront à préciser dans l'offre, avec un mode de calcul forfaitaire.

Le mode de règlement est fixé librement par le répondant. Aucune prestation ne sera réglée dans son intégralité avant qu'elle soit effectivement réalisée. La dernière facture du prestataire retenue sera réglée à l'issue de la réalisation effective et totale de la mission.

La facturation du solde interviendra à la fin de la réalisation de chacun des lots, et dans tous les cas avant le 26 Août 2026.



Pièces à produire

Il est demandé aux soumissionnaires de fournir un document électronique unique (type .doc ou .pdf) comportant :

- une note méthodologique détaillant l'approche proposée
- un calendrier prévisionnel de réalisation
- une proposition financière
- des références similaires

L'attribution se fera intuiti personae et une fois la prestation attribuée, il ne sera pas possible de l'assurer avec une autre personne (sauf cas de force majeure (maladie, accident)). Un autre engagement ne pourra être considéré comme un cas de force majeure. Si le prestataire doit malgré tout changer d'intervenant, il sera soumis à une pénalité égale à 50% du montant de la prestation concernée.

En cas de force majeure et de changement d'intervenant, le nouvel intervenant devra être validé au préalable par Laval Mayenne Technopole. Si le nouvel intervenant n'est pas validé par LMT, l'appel d'offres deviendra caduc.

Mode de réponse

Les réponses devront être adressées, uniquement par voie électronique à valerie.moreau@laval-technopole.fr.
Pas de format, ni de taille de document imposé.

Contractualisation

Le répondant sélectionné devra fournir une proposition de contrat reprenant les conditions de son offre.